

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de SELESTAT

Commune de CHATENOIS

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 27

Séance du 27 novembre 2025

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER
Adjoint au Maire
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette
SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe
ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMANN,
Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD,
Claire-Catherine BRUN, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, MM. Jean
LACHMANN, Eric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M.
Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Lysiane STENGER donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Yann VILARDELL

Absents :

**8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale –
Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives**

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

8.4. ONF : Programme 2026

8.4.1. Le programme d'action pour l'exercice 2026 est le suivant :

DELIBERATION D27112025/11

- Maintenance
 - Entretien du parcellaire
- Travaux sylvicoles
 - Dégagement de plantation ou semis artificiels
 - Intervention en futaie irrégulière
- Travaux de protection contre les dégâts de gibier
- Infrastructure
 - Entretien des renvois d'eau
- Travaux environnementaux
 - Elimination ou limitation d'espèces indésirables

- Travaux d'accueil du public

- Entretien et propreté de sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétique
- Sécurité du public et protection des milieux

- Travaux divers

- Matérialisation de lots de bois de chauffage
- Abattage d'arbres d'un diamètre supérieur à 0.30m

Les propositions pour 2026 s'élèvent à 8 600 euros HT + honoraires ONF 982,28 euros HT soit 9 582,28€ HT.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le programme d'action pour 2026.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 02 décembre 2025

Luc ADONETH
Le Maire,



Pascal HELDE
Le secrétaire de séance,